

Chers adhérents, partenaires,
Chers lecteurs assidus et occasionnels,

Ce bulletin présente et analyse notre activité depuis juillet 2019 et nos projets jusqu’en décembre 2021. La situation exceptionnelle et inédite que nous traversons, nous a obligé à repousser Le grand bal de l’Europe de l’été et les rencontres d’hiver 2020 à des jours meilleurs. Beaucoup d’incertitudes pèsent encore sur l’avenir, nous revoyons actuellement nos modèles de gestion et d’organisation pour être prêts à repartir dans de bonnes conditions dès que possible. Le programme d’activités pour 2020-2021 des pages 3 et 4 de ce bulletin développe cette problématique.

Les nombreux témoignages de soutien à l’équipe qui fait vivre l’association et le Grand Bal de l’Europe sont sources d’énergie. Les adhésions à l’association, pour cette année sans grande manifestation (du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 soit notre année comptable), montrent une fois de plus un profond attachement à notre action, à l’organisation de rencontres humanistes, pour partager, échanger, essayer de comprendre la danse et sa culture.

La période que nous traversons est compliquée pour tous les acteurs du monde culturel. Actuellement l’association peut encore faire face à cette situation, humainement et financièrement. Nous allons nous appuyer sur nos valeurs et notre expérience pour reprendre la création collective de rêves de danse.

Grand merci pour votre soutien et votre confiance.

Bernard Coclet, Président du conseil d’administration

SOMMAIRE

I - Rapport de gestion du C.A. pour l’exercice 2019 - 2020	p2
II - Comptes annuels de l’exercice 2019 – 2020	p3
III - Programme d’activités pour l’année 2020 – 2021	p3
IV - Fonctionnement de l’association	p4
V - Assemblée Générale du 29 décembre 2020	p5

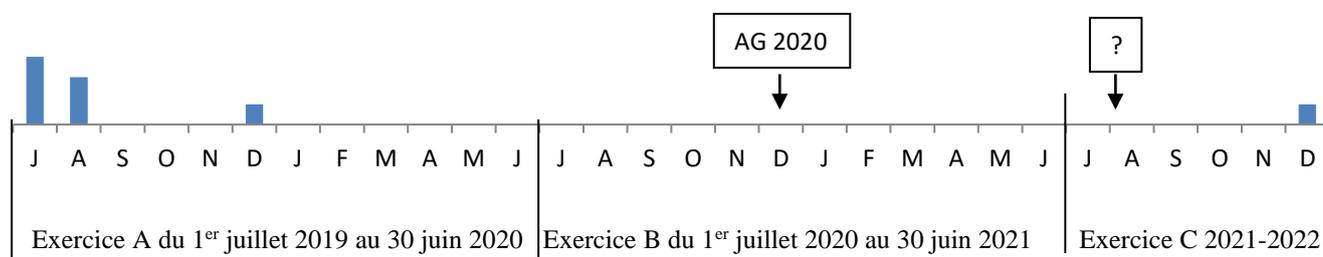
I - Rapport de gestion du conseil d'administration pour l'exercice 2019-2020

(1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020)

1 - Présentation

Notre gestion quotidienne et nos perspectives à court terme portent sur une période d'environ 2 ans où, globalement, nous faisons les synthèses des manifestations qui se sont déroulées, nous préparons concrètement celles de l'année suivante en envisageant celles de l'année d'après.

Nos repères de gestion se sont effondrés les uns après les autres en même temps que nos rêves de danse et de rencontres après l'annulation du Grand Bal de l'Europe 2020. L'exercice clos au 30 juin 2020 inclut le Grand bal de l'Europe de l'année 2019 qui avait été une grande réussite.



Notre exercice comptable s'étale du 1^{er} juillet au 30 juin. Le rapport de gestion qui suit couvre la période qui va du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020. Il sera mis au vote des adhérents ainsi que les comptes annuels du même exercice A lors de l'Assemblée Générale du 29 décembre 2020. Le programme d'activités pour 2020-2021 présenté à la suite concerne les exercices B et C.

2 - Les rencontres (Exercice A)

Le 30^{ème} Grand bal de l'Europe de Gennetines du 19 juillet au 2 août 2019

Ce paragraphe a déjà été publié dans notre bulletin de décembre 2019 p3.

Cette édition a été caractérisée par une forte augmentation de la participation, une bonne fréquentation de toutes les activités proposées, une grande diversité et qualité des prestations artistiques (les vidéos en donnent un aperçu), une organisation rodée et toujours présente, la canicule la première semaine et le déroulement à guichet fermé des rencontres. Si la fréquentation globale a été supérieure à 15%, on notera une augmentation de près de 20% du nombre de participants et une diminution de 13% du nombre d'animateurs dû essentiellement à l'abaissement du nombre de participants par groupe. Plus de la moitié des participants ont séjourné plus de cinq jours à Gennetines. Entre 2500 et 3000 personnes ont participé pendant 11 jours avec une fréquentation légèrement inférieure en début et fin de rencontres. Nous avons servi 30417 repas pendant les rencontres soit sur 12 jours entre 1000 et 1100 repas à midi et entre 1100 et 1250 repas le soir avec un pic le lundi 29 à 1309 repas.

Pour le Grand Bal de l'Europe 2019, 104 groupes ont proposé 570 animations programmées soit 980 heures suivant la répartition ci-dessous :

	Ateliers-rencontre danse	Ateliers danse Express	Divers	Concerts - Bals	Total
En nombre	221	84	41	224	570
En % temps	45,1%	4,5%	6,0%	44,4%	

Les 23^{èmes} rencontres d'hiver (P'tit bal des Gauthiers à Gennetines) du 26 au 31 décembre 2019

Le nombre de participants est limité et stable (environ 120 personnes).

Atelier danse hebdomadaire du lundi soir à Gennetines

24^{ème} année, environ 20 personnes l'ont fréquenté.

II - Comptes annuels de l'exercice 2019 – 2020 (du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 ; exercice A)

Les extraits du compte de résultat et du bilan proviennent du document « Comptes annuels au 30 juin 2020 » fourni par le cabinet d'expertise comptable ORECA à Moulins (03) qui gère notre comptabilité. Ce document est consultable dans son ensemble par les adhérents, sur rendez-vous, au siège de l'association à Gennetines.

Compte de résultat synthétique

	du 01/07/19 au 30/06/20	du 01/07/18 au 30/06/19
Total des produits d'exploitation	799 691	563 028
Total des charges d'exploitation	602 590	614 915
Résultat d'exploitation	197 101	-51 887
Résultat financier	518	580
Résultat exceptionnel	-211 681	3 613
Impôts sur les bénéfices		
Résultat de l'exercice	-14 062	-47 694

Bilan synthétique

Actif	Net au 30 juin 2020	Net au 30 juin 2019
Total actif immobilisé	59 447	70 701
Total actif circulant	227 686	231 575
Total actif général	287 133	302 276
Passif		
Réserves	286 274	333 968
Résultat exercice	-14 062	-47 694
Total capitaux propres	272 212	286 274
Dettes	14 921	16 002
Total passif	287 133	302 276

La divergence persiste sur l'interprétation de la loi relative au taux de TVA à appliquer sur les entrées. Vous pouvez relire à ce sujet la page 3 de notre bulletin de décembre 2019. Le contentieux risque de nous amener à un recours au tribunal administratif. Suivant les conseils de notre cabinet d'avocats spécialisés en droit fiscal, nous avons acquitté la somme demandée par les services fiscaux. La légère augmentation des tarifs des entrées l'année dernière, conjuguée à une augmentation significative du nombre de participants, nous permettent de faire face à cette dépense exceptionnelle. C'est parce que nous sommes sûrs de notre bon droit que nous continuons l'action en justice, avec l'espoir de récupérer cette somme exceptionnelle.

L'augmentation des produits d'exploitation découle du bon déroulement du Grand Bal de l'Europe 2019. La structure des produits souligne notre indépendance (58% pour les entrées des rencontres, 12.5% pour les cotisations et 29% pour les ventes de marchandises représentées essentiellement par les repas et la buvette). Le résultat négatif exceptionnel est dû à l'acquittement de la somme relative à la TVA demandée par les services fiscaux. Le résultat de l'exercice faiblement négatif est supportable par nos réserves.

Nous n'avons pas de dette et nous ne recevons pas de subvention.

La détermination de l'équipe d'organisation et la qualité des musiciens et danseurs intervenants nous ont permis de résister face aux différentes tempêtes. Nous allons devoir nous réinventer pour remettre le bateau en danse.

III - Programme d'activités pour 2020 – 2021 (Exercice B et C)

Avec le report du grand bal de l'Europe de 2020, et le report des rencontres d'hiver 2020, nous avons dû supprimer l'essentiel de nos activités pour l'exercice B du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.

Les activités réalisées à Gennetines

Nous avons cependant réussi à faire plusieurs ateliers danse du lundi à Gennetines en respectant le protocole sanitaire en vigueur (masques, gel hydroalcoolique, distance, aération de la salle). Pour la grande majorité des participants, le plaisir de se retrouver et danser l'a emporté sur les très lourdes contraintes. Nous avons également accueilli cet automne le cinéaste Yann Coquart avec son équipe. Ils préparent un

documentaire sur l'histoire de la danse en France. La diffusion se fera en principe en 2021 à une heure de grande écoute sur une chaîne de service public. Par ailleurs nous avons reçu Priyakshi, jeune danseuse venant d'Inde, qui étudie pendant deux ans les danses européennes dans le cadre d'un projet de recherche en anthropologie de la danse. Son sujet est mené à l'université de Clermont-Ferrand et a le soutien des institutions européennes.

L'avenir

Pour envisager l'avenir, nous devons résoudre une équation à cinq inconnues :

- La connaissance, l'évolution et le traitement de la pandémie ;
- Les décisions gouvernementales et administratives évoluant régulièrement ;
- La synthèse de nos convictions, doutes et envies ;
- L'équilibre financier à court et moyen terme ;
- Notre capacité à s'adapter et vivre les contraintes.

Face à ce défi, notre détermination pour organiser les prochaines rencontres reste intacte, les nombreux témoignages de soutien, les adhésions qui parviennent à Gennetines tous les jours à un bon rythme, quelquefois accompagnées de dons, nous encouragent à continuer de faire le lien avec notre belle équipe d'organisation, avec les musiciens et danseurs qui font le Grand Bal de l'Europe et avec l'ensemble des adhérents et partenaires.

N'ayant aucune certitude sur l'évolution de la situation dans les prochains mois, nous allons essayer de résoudre notre équation à trop d'inconnues. Nous ne sommes pas sûrs de pouvoir faire vivre le Grand Bal de l'Europe l'été prochain en liberté et en sécurité. Mais nous travaillons, sans recours à l'intelligence artificielle, en pratiquant le tâtonnement humaniste, l'écoute... Des synthèses réalistes et des informations seront régulièrement mises en ligne sur notre site.

Nous étudions la possibilité d'organiser au printemps des rencontres, comme nous le faisons au début des années 2000.

L'Assemblée Générale du mardi 29 décembre 2020

Les contraintes sanitaires changeantes et les contraintes légales nous incitent à maintenir la date du 29 décembre (lire page 5). Le débit internet ne nous permettant pas de l'organiser en « visio », nous mettons en place une permanence téléphonique pour répondre aux questions des adhérents de 17h à 21h les 22, 23 et 28 décembre. Face aux contraintes sanitaires, il est nécessaire de s'inscrire pour pouvoir participer à l'Assemblée Générale car le nombre de places est limité ; inscription par courrier électronique (grandbal@gennetines.org) avant le 20 décembre pour ceux qui pourraient se rendre sur place.

IV - Fonctionnement de l'association

1 - Présentation générale

L'Association Européenne des Amoureux de Danses Traditionnelles compte aujourd'hui 249 adhérents pour cet exercice se déroulant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, nombre qui augmente encore pour cette année.

Nous essayons de prendre en compte la grande diversité des histoires et des envies des membres de l'association qui sont très nombreux à s'impliquer dans la gestion des rencontres.

À partir de notre potentiel humain, de la disponibilité de nos membres, nous avons organisé, structuré et adapté aux différentes contraintes l'A.E.A.D.T. et le bal de l'Europe. Le suivi et la coordination de nos actions sont assurés par Julie Coclet qui est salariée de l'Association. Julie est actuellement en activité partielle.

Organisateurs, animateurs, musiciens et danseurs font le « Grand Bal de l'Europe », où la tolérance est un principe, et où la diversité, la critique et l'échange sont sources indispensables de richesse.

Il m'est agréable de remercier tous ceux qui ont participé ou qui participent à cette aventure humaniste et artistique. Une fois de plus, ensemble, nous pouvons re-endanser l'avenir.

2 - La composition et le cadre juridique des organes de direction

C'est l'article 8 de nos statuts qui le précise :

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration qui est composé de 6 membres renouvelables par tiers chaque année et élus par l'assemblée générale. Il prépare l'assemblée générale et s'assure de l'application des décisions qui y sont prises.

Pour être éligible au CA, il faut avoir participé régulièrement aux travaux du groupe de gestion.

Le bureau, élu par le CA parmi ses membres, comprend un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier. Il assure la gestion courante de l'association avec l'aide du groupe de gestion.

Le groupe de gestion : accessible aux membres de l'association sur proposition du bureau, il participe à la gestion de l'association.

Composition du conseil d'administration : Estelle Bacquaert, Sabine Carsana (Vice-Présidente), Bernard Coclet (Président), Mireille Michot (secrétaire), Chantal Morlet, Josiane Allier (Trésorier).

Cette année, le tiers sortant est composé de Sabine Carsana et Mireille Michot.

3 - Fonctionnement général

Nous sommes structurés autour des adhérents très nombreux à s'impliquer dans la gestion de l'association. Pendant nos différentes rencontres chacun (re)trouve sa place dans une des équipes assez stables où l'on cultive "l'esprit Grand Bal de l'Europe", mélange d'efficacité discrète, de réactivité, d'enthousiasme et de solidarité qui sont partagés avec les nouveaux organisateurs.

Julie Coclet assure la liaison, maintient l'écoute et le dialogue entre les adhérents, malgré la distance. Elle assure le contact avec les fournisseurs et partenaires, prépare la mise en œuvre des rencontres avec le conseil d'administration et les coordinateurs des services.

V – Assemblée Générale du mardi 29 décembre 2020 à 17 h 30 aux Gauthiers à Gennetines

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de l'Association Européenne des Amoureux de Danses Traditionnelles (A.E.A.D.T.) délibérera sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des rapports de l'exercice précédent (1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020)
- Programme d'activités pour les années 2020 et 2021
- Élection des membres du conseil d'administration.

Les résolutions suivantes seront mises au vote :

Première résolution : Approbation des comptes annuels.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice 2019-2020 (bilan et compte de résultat) et du rapport de gestion du Conseil d'Administration, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés. En conséquence l'Assemblée Générale donne quitus à tous les administrateurs pour l'exercice clos au 30 juin 2020.

Deuxième résolution : Approbation du programme d'activités et des orientations.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du programme d'activités et des orientations de l'association pour les années 2020 et 2021, approuve ces activités et orientations telles qu'elles lui ont été présentées.

Troisième résolution : Election des membres du Conseil d'Administration - Renouvellement du mandat d'administrateur de Sabine Carsana.

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat de Sabine Carsana vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de trois années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2023.

Quatrième résolution : Election des membres du Conseil d'Administration - Renouvellement du mandat d'administrateur de Mireille Michot.

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat de Mireille Michot vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de trois années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2023.